



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL SELON LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS
PORTANT LE NUMÉRO 109-2022**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 2 juin 2025 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande d'usage conditionnel conformément au règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 109-2022, pour la propriété sise au 5, chemin Vaillant à La Pêche connue sous le lot 3 390 175 du cadastre du Québec.

La demande vise à permettre l'usage conditionnel de « Logement additionnel » conformément aux dispositions de la réglementation municipale d'urbanisme.

La séance publique aura lieu à l'hôtel de ville de La Pêche, situé au 99, route Principale Est à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq (2025).

Annie Racine

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 mai 2025.

Annie Racine

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



La Pêche

Lots 3 390 175
5, chemin Vaillant

